



Les défenseurs de l'école prêts à saisir le tribunal

Ils ont perdu un combat, mais peut-être pas la guerre. Malgré la position de la préfecture et de l'Académie au sujet de l'école d'Authou, ses défenseurs ne comptent pas lâcher. Parents d'élèves, bénévoles de l'association *Liberté Égalité Proximité* et élus favorables envisagent de mettre à exécution ce qu'ils menaçaient de faire depuis longtemps : saisir le tribunal administratif.

Dans la situation complexe dépeinte par Françoise Moncada et Philippe Fournier-Montgoux, les défenseurs de l'école voient une manipulation. Anne Pochon, responsable des parents d'élèves explique : "**L'Académie ne compte que les huit enfants qui habitent la commune (pour justifier une fermeture, NDLR). Mais selon la loi, elle ne peut pas omettre les enfants qui vivent hors commune. Dès l'instant où ils sont inscrits et scolarisés, ils comptent dans l'effectif.**" C'est sur ce débat d'idées que les opposants à la fermeture espèrent convaincre le tribunal administratif. Si une telle procédure était acceptée, elle pourrait mettre en suspens la décision de fermer l'école, le temps du jugement. C'est l'ultime recours pour les parents qui, dans un infime espoir, envisagent encore d'inscrire leurs enfants à Authou l'année prochaine.

Yann Rivallan